



Forum: The Blender Clan 'tchat

Topic: [Hébergement] Si ca peut interesser...

Subject: Re: [Hébergement] Si ca peut interesser...

PostÃ© par: ebrain

Contribution le : 2/10/2010 12:01:48

D'après ce que j'ai pu lire, on ne peut pas faire de dons d'argent simples sans risquer un redressement, pour limiter le travail au noir en fait.

On peut le déclarer à l'administration fiscale à l'aide d'un formulaire, et ce faisant l'État se rince bien en prenant 60% du magot.

Voilà

.

@+